

QUELST MEDARD EN JALLES EN 2040 ?

RAPPORT DE LA CONVENTION CITOYENNE



MAI 2024

Préambule

En avril 2023, la Municipalité a créé la première Convention Citoyenne Saint Médardaise et l'a missionnée pour imaginer notre commune en 2040.

La Convention Citoyenne est une opportunité pour replacer les citoyens au cœur de la décision publique, en les rendant acteurs des transformations nécessaires face à un contexte écologique, social et sociétal complexe et fragilisé.

D'avril 2023 à mai 2024, quarante habitants tirés au sort ou volontaires se sont engagés dans une démarche collective et réfléchie pour imaginer une commune dans laquelle il fera bon vivre en 2040 en offrant des conditions de vie respectueuses de l'humain, de l'environnement et du vivant.

Les conventionnés ont accepté de mettre en pratique «le faire collectif», d'écouter avec attention, d'être bienveillants, de se faire confiance, de respecter le cadre fixé, dans un état d'esprit constructif acceptant les divergences et la reconnaissance des savoirs de chacun, en ayant toujours à l'esprit l'intérêt général.

Toutes les idées qui ont émergé de nos travaux ont été débattues, et vous trouverez dans le rapport les propositions qui ont été adoptées par consentement par l'ensemble des conventionnés.

La lettre de mission de Monsieur le Maire, la charte de la Convention Citoyenne, la méthode et les étapes qui ont jalonné notre travail sont disponibles dans un document annexe.

Table des matières

Introduction	3
Le thème de l'URBANISME	4
La vision	4
Les enjeux	4
Les constats	4
Les propositions pour l'Urbanisme	7
Le thème du LOGEMENT	
La vision	11
Les enjeux	
Les constats	12
Les propositions pour le logement	15
Le thème de la MOBILITE	
La vision	
Les enjeux	
Les constats	
Les propositions pour la Mobilité	
Le thème de L'ALIMENTATION RESILIENTE	
La vision	
Les enjeux	
Les constats	
Les propositions pour l'Alimentation Résiliente	
Le thème de la PARTICIPATION CITOYENNE	
La vision	
Les enjeux	
Les constats	
Les propositions pour la Participation Citoyenne	
Conclusion	

Introduction

Tous les axes de réflexion ne pouvant être développés, nous avons choisi cinq thèmes :

l'urbanisme, le logement, la mobilité, la résilience alimentaire et la participation citoyenne.



Chaque thème a été abordé en tenant compte des défis écologiques, sociaux et sociétaux actuels, en visant à construire une ville plus résiliente, conviviale et démocratique.

L'architecture choisie dans notre présentation vous permettra de commencer par vous imprégner de la **vision** et des **enjeux** de chaque thème, puis d'évaluer le chemin à parcourir en partant des **constats** et des **propositions** d'actions pour que cette vision devienne réalité.

Le thème de L'ALIMENTATION RESILIENTE



La vision

L'une des ambitions premières de la convention citoyenne de la commune de Saint Médard en Jalles est d'accroître sa résilience alimentaire tout en la replaçant au centre des enjeux individuels et collectifs de demain. L'objectif est, dans un 1^{er} temps, d'approcher l'autonomie en production, transformation, livraison et consommation de repas équilibrés sur le sol communal à destination des repas scolaires et institutionnels (EPHAD etc.) et idéalement, par la suite, d'en faire un bien commun sociétal pour les citoyens, tout en réduisant parallèlement la production de déchets liés. Par exemple, en compostant 100 % ou presque de la matière organique locale et en ayant réduit la production de déchets d'emballage et de conditionnement au moyen, par exemple, de la consigne systématique sur la commune de tout contenant nécessaire au transport de matière. (À l'échelle des repas communaux tout d'abord puis des repas individuels des citoyens, via les restaurateurs et l'ensemble des commerçants de la commune qui seraient affiliés à cette démarche de consigne communale).

L'ensemble de cette réflexion ambitieuse est guidé par l'idée principale, liée à la transition écologique, de réduire la dépendance et la consommation d'énergie carbonée (dont aujourd'hui une grande partie est liée aux énergies fossiles, pour le déplacement des matières, la fabrication des contenants ainsi que la gestion des déchets en résultant). Cela a pour conséquence un comportement sociétal beaucoup plus résilient et donc capable d'affronter plus «facilement» les différentes crises que l'avenir pourrait nous réserver (climatiques, politiques et sociales).

Les enjeux

Les enjeux sont multiples, croisés et individuels comme collectifs. L'accroissement de la résilience - en allouant des terres, en étant en capacité, depuis les semences jusqu'à l'assiette, de posséder les compétences, les infrastructures et les processus pour nourrir la population locale - garantit une sécurité aux enjeux sociétaux que nous nous apprêtons à traverser avec la crise climatique ou les grandes instabilités politiques actuelles. Nous devons employer une partie de nos ressources et de notre ingéniosité à réduire le besoin en énergie fossile et carbonée de nos produits qualifiables d'indispensables (et, de fait, commencer à les définir). La paix sociale se mesure le ventre plein.

Une hypothèse de base, nous permettant de traiter de résilience et non de climat sur ce sujet (l'amélioration de l'un étant bénéfique pour le 2nd) est une pénurie en énergie fossile, brutale, rendant l'accès aux transports de matières beaucoup plus onéreux avec un tarif à la pompe de 10€ le litre par exemple. Cette hypothèse permet de rendre, dans le système économique actuel, certains choix ou projets beaucoup plus viables pour la population, qu'ils ne le seraient si rien ne change. (Et nous sommes convaincus que tout va changer sur une échelle de temps courte, 2040 c'est demain).

Dans ce contexte, l'enjeu de transition écologique, qui guide les réflexions de la convention, nous oblige à raisonner de la graine à la poubelle, or il nous faut ajouter des solutions résilientes, non seulement pour l'humanité à l'instant T, mais pour la planète en général. Il faut donc réduire drastiquement la production liée aux emballages et au conditionnement alimentaire. L'enjeux est planétaire.

Les constats

Aujourd'hui, la commune de saint Médard en Jalles fournit + ou - 3 000 repas par jour. Le reste de la population se nourrit via le modèle d'approvisionnement de notre société contemporaine : en ne se posant pas, ou peu la question (sauf exception) de l'origine et de la qualité des produits. Le tout avec des empreintes carbones qui, au-delà d'être à long terme peu supportables sur le climat, ne pourraient pas exister avec un pétrole 5 ou 10x plus cher, ce qui rend les administrés, comme partout en France aujourd'hui, dépendants et donc non résilients sur leur alimentation.

Il n'y a plus que 11 maraichers sur Saint Médard en Jalles.

Le foncier agricole pose un problème statutaire, financier, de bien commun et est un gros frein à l'installation agricole alternative.

L'autonomie alimentaire est donc aujourd'hui impossible.

La cuisine centrale nécessite de lourds réaménagements, notamment afin de posséder une véritable légumerie et pour des raisons d'infrastructure vieillissante.

Les cuisines centrales s'approvisionnent avec des produits déjà pré-travaillés.

L'école nourrit nos enfants avec des règles alimentaires et de nutrition discutables .

Le conditionnement pour la cuisine centrale comme pour les citoyens est quasi exclusivement jetable, très peu de consigne ou pas de consigne possible.

Les outils communs pour le travail de la terre à cette échelle ne sont pas présents.

Les infrastructures de stockage, de conservation, non plus. (Conserverie ?)

Les compétences humaines (du maraîcher, aux légumiers, au cuiseur de conserve etc., au livreur, au nettoyeur de consigne, au gestionnaire de compost) sont en déficit ou n'existent pas encore sur la commune.

Les propositions pour l'Alimentation Résiliente

Nous avons cherché à donner une visibilité temporelle à l'ensemble des propositions. Les propositions à action immédiate, celles à moyen terme (résultat ou conclusion du projet attendu sous 5 ans) et longue durée (résultat ou conclusion du projet attendu pour 2040 ou plus) Il y a bien évidemment des leviers immédiats à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs des propositions intermédiaires et longue durée sous forme de lancement de projet.

LES GRANDS AXES DE LA PROPOSITION:

- Production alimentaire
- Transformation alimentaire
- Transport alimentaire
- Conditionnement alimentaire
- Gestion des déchets alimentaires

4.1 A court terme

Proposition Alimentation Résiliente 4.1.1

Lancement d'un grand projet d'allocation d'une surface de terre en agroforesterie/permaculture locale destinée à l'approvisionnement de la cuisine centrale dans un premier temps (50 hectares).

Proposition Alimentation Résiliente 4.1.2

Créer un pôle de compétences sur la résilience alimentaire intégrant tous les acteurs pouvant influer sur le changement en cours.

Proposition Alimentation Résiliente 4.1.3

Intégrer la notion de résilience alimentaire, et donc d'autoproduction des repas à l'échelle 2040, dans le projet de refonte de la cuisine centrale.

Proposition Alimentation Résiliente 4.1.4

Lancer un projet de contenants consignés sur la commune, à destination des boutiques, commerçants et restaurateurs, avec un service de ramassage et de laverie professionnelle sur la commune.

Proposition Alimentation Résiliente 4.1.5

Lancer un projet global de changement des comportements alimentaires et des usages des sols des particuliers.

4.2 A moyen terme

Proposition Alimentation Résiliente 4.2.1

Faire évoluer le pôle de compétences autour de la résilience, en centre de formation et d'incubateur pour des entreprises du Low tech et de la résilience territoriale.

Un café et restaurant solidaire sert quotidiennement des menus végétariens issus de la production locale (géré par une coopérative issue du projet de la participation citoyenne).

Proposition Alimentation Résiliente 4.2.2

Echéance à 5 ans. Équiper la cuisine centrale d'une légumerie et d'une conserverie en recrutant du personnel supplémentaire pour le travail local et la distribution. L'intégralité de la production de l'agroforesterie est utilisée au quotidien dans l'élaboration des plats.

4.3 A long terme

Proposition Alimentation Résiliente 4.3.1

Saint Médard en Jalles, devenu un pôle d'excellence sur la production et la distribution alimentaires en milieu péri-urbain, forme et accompagne les communes voisines pour accélérer leur transition.

Conclusion

Nous, les membres de la Convention Citoyenne, après un an de travail collectif intense, nourri d'échanges avec des experts et des représentants associatifs, publics et économiques, sommes en capacité de présenter 110 propositions à nos élus et nos concitoyens.

Nous avons conscience que nous sommes ambitieux, que certaines propositions bousculent, nous obligent parfois à changer d'angle de vue. Nos différences d'opinions, de modes de vie, de culture, d'origine sociale ont rendu nos débats animés, passionnés, difficiles quelquefois. Mais, nous avons gardé notre objectif initial : Quel Saint -Médard en Jalles souhaitons nous en 2040 ?

Nous considérons que la réussite de cette convention citoyenne dépendra en grande partie du respect par les élus de leur engagement à prendre en compte et transmettre nos propositions. C'est pourquoi nous souhaitons continuer à être associés aux restitutions et au suivi de la mise en œuvre de nos propositions.

Nous pensons également qu'il est important, et nous sommes prêts à nous engager pour cela, que tous nos concitoyens, habitants ou « usagers » de Saint Médard en Jalles, puissent se saisir des sujets que nous avons travaillés.

Enfin, forts de cette expérience humaine, nous encourageons vivement la tenue de nouvelles conventions citoyennes dans notre ville.

Prouvons qu'à Saint Médard en Jalles, tous les citoyens, élus, habitants, agents, peuvent réfléchir et décider ensemble pour dessiner notre ville de demain.

